Retraites : 16 professions libérales appellent à une grève «glissante» à partir du 3 janvier

03/01/2020 à 10h58



«***Le Collectif, qui réunit les professions de santé, de l'aérien, du droit et du chiffre, appelle tous les professionnels de ces secteurs à cesser le travail***», **indique ce communiqué. Le principe d'une «grève glissante» est le suivant : chaque secteur se mobilise tour à tour.**

Avant de poursuivre : «*Le premier ministre étant resté sourd à la colère exprimée par les professions qui ont bâti des régimes de retraite autonomes, vertueux et solidaires, les 16 professions, qui transportent, soignent, conseillent et défendent nos concitoyens, réunies au sein du Collectif SOS Retraites, lancent une grève glissante, à compter du 3 janvier 2020*».

Ces professions expliquent qu'elles «*ne peuvent cautionner les propositions de Jean-Paul Delevoye qui aboutiraient à supprimer ces régimes et à majorer le coût du maintien des*

retraites à leur niveau actuel, voire doubler les cotisations retraites versées par certaines de ces professions, sans toutefois garantir le maintien des pensions actuelles». […]